

Communiqué au titre de l'information réglementée

Communiqué de mise à disposition
Rapport du président du conseil d'administration au titre
de l'article L. 225-37 du Code de commerce

Paris, le 17 mars 2016. Veolia Environnement annonce la mise à disposition du rapport du président du conseil d'administration établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Ce rapport, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, figurent dans chapitre 5 respectivement section 5.5 et section 5.6 du document de référence 2015 de Veolia Environnement déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 16 mars 2016.

Le document de référence est accessible sur le site internet de la Société à l'adresse www.finance.veolia.com, dans la rubrique « Information réglementée ».

Contacts analystes et investisseurs institutionnels :

Ronald Wasylec - Tél <u>+33 (0)1 71 75 12 23</u> Ariane de Lamaze - Tél <u>+33 (0)1 71 75 06 00</u> Terri Anne Powers (USA) Tel +1 312 552 28 90